



# **Une évaluation du Renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence au Nouveau-Brunswick - Phase 1**

**Rapport final**

**Juillet 2006**

# Remerciements

Le financement du projet provient du Fonds d'action pour la prévention du crime (6320-P5).

Les personnes suivantes ont contribué à l'évaluation, à la conception et au rapport :

- Suzanne Blaney Tremblay
- Lise Bellefleur
- Trish McCourt

Nous remercions infiniment toutes les personnes qui ont aidé à recueillir les données pour l'évaluation, y compris les représentants et les coordonnateurs des réseaux.

Le présent rapport a été rédigé par Paul Chaulk, Atlantic Evaluation Group Inc., avec l'aide de Nicole Haché Faulkner.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Suzanne Blaney Tremblay  
Direction des questions féminines  
Édifce Sartain-MacDonald  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1  
Tél. : 506-453-8219

Courriel : [Suzanne.BlaneyTremblay@gnb.ca](mailto:Suzanne.BlaneyTremblay@gnb.ca)

Site Web : <http://www.gnb.ca/0012/Womens-Issues/index-f.asp>

Remarque : Par seul souci d'alléger le texte, le masculin est employé comme genre neutre et englobe les hommes et les femmes.

# Résumé

## Contexte

La violence faite aux femmes est un problème sérieux au Canada, y compris au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a constitué le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes en décembre 2000 à titre de partenariat entre le gouvernement et divers groupes communautaires. Présidé par la ministre responsable de la condition de la femme, le groupe de travail comprend huit sous-ministres et 30 représentants d'organismes communautaires. En réponse aux recommandations du groupe de travail, le gouvernement a publié un plan d'action intitulé *Un monde meilleur pour les femmes* et a établi la 'Direction des questions féminines' en 2002 pour coordonner sa mise en œuvre. Un deuxième plan d'action est maintenant en cours, soit *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*. Ce document expose cinq domaines clés, dont le 'domaine clé 5 : Leadership et coordination' qui comprend la stratégie n° 3 : 'Groupe consultatif provincial et réseaux régionaux de prévention de la violence.' Le projet a été financé pour mettre en œuvre cette stratégie au cours de 2005-2006, la première année du plan d'action.

## Bureau du Conseil exécutif – Direction des questions féminines

La Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick était l'organisation responsable du projet. Elle doit, entre autres, assurer le leadership et la coordination du plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*. Parmi les engagements énoncés dans le plan d'action, on note le renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence et la création de nouveaux réseaux dans les régions où un tel besoin est indiqué.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, la Direction des questions féminines a créé un comité consultatif provincial (maintenant appelé 'Partenariats provinciaux en action' - PPA), qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2005. Le Comité consultatif provincial exercera un rôle clé dans la mise en œuvre des nouveaux services et stratégies qui appuient les mesures communautaires de prévention de la violence énoncées dans le plan d'action.

Après la première réunion du comité, la Direction des questions féminines a accepté de soumettre une demande de financement au Fonds d'action en prévention du crime. La proposition a été acceptée et a aidé la Direction des questions féminines à surveiller la mise en œuvre du projet.

## **Description du projet**

Le projet a compris deux volets d'activités :

1. Une conférence, qui a été organisée en mars 2006 afin d'offrir des séances de formation et des ateliers d'accroissement des compétences dans les secteurs déjà indiqués par les représentants. La conférence a été, pour le comité Partenariats provinciaux en action, une occasion de se réunir une deuxième fois au complet pendant l'exercice financier 2005-2006.
2. L'embauche de coordonnateurs de réseau à temps partiel pour chacun des 14 réseaux de prévention de la violence dirigés par des bénévoles afin de préparer la mise en œuvre de nouveaux services dans les communautés partout dans la province en :
  - Définissant les limites géographiques de chaque réseau;
  - Indiquant les services dispensés dans chaque région;
  - Effectuant des évaluations des besoins.

## **Buts et objectifs**

Les buts étaient les suivants :

- Renforcer le statut de chaque réseau en offrant la possibilité d'apprendre des autres et de partager des outils et des ressources.
- Aider les réseaux régionaux en répondant à leurs besoins en matière de formation et de perfectionnement.
- Créer un forum qui constitue un moyen efficace de demeurer en contact avec les autres réseaux tout au long de l'année.
- Organiser des activités de formation, distribuer de l'information et des outils et obtenir une rétroaction au besoin.

Comme il est indiqué dans la proposition, les objectifs du projet étaient les suivants :

- 1.1) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux pratiques exemplaires au Nouveau-Brunswick.
- 1.2) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux modèles de prestation de services au Nouveau-Brunswick (services aux victimes d'agression sexuelle).
- 1.3) Donner aux participants l'occasion d'accroître leurs aptitudes au réseautage.
- 1.4) Donner aux participants l'occasion de mieux connaître les services ou les ressources en matière de violence familiale qui sont disponibles au Nouveau-Brunswick.

- 1.5) Permettre au Comité consultatif provincial de mieux connaître les limites de chaque réseau de prévention de la violence familiale dans la province.

## **Démarche d'évaluation**

On a conclu un contrat avec une entreprise d'évaluation externe pour concevoir et mener l'évaluation. Une démarche d'évaluation participative a été adoptée afin d'assurer la participation des représentants du projet et des résultats pertinents et utiles. Parmi les méthodes de collecte de données, mentionnons l'examen de documents, des entrevues semi-structurées avec des représentants et des coordonnateurs de réseau, des questionnaires remplis par les participants à la conférence, et une séance tenue avec les représentantes de la Direction des questions féminines pour présenter et discuter les résultats de la collecte de données et s'entretenir d'autres aspects du projet et de son contexte.

Le projet d'évaluation énonce les activités réalisées, les soutiens et les défis relativement à la réalisation des activités, les résultats, et les améliorations potentielles.

## **Conclusions**

Les résultats de l'évaluation viennent appuyer les conclusions suivantes :

1. Le projet a réussi à réaliser les deux volets d'activités, dont une conférence de deux jours et demi et l'embauche de coordonnateurs de réseau à temps partiel pour chacun des 14 réseaux de prévention de la violence dirigés par des bénévoles pour préparer la mise en œuvre de nouveaux services dans les communautés de partout dans la province.
2. La conférence a été très bien reçue par les participants. Parmi les plus grands avantages en découlant, mentionnons la possibilité d'apprendre à travailler avec les médias; le réseautage; apprendre au sujet des services, des pratiques exemplaires, des ressources, etc.; acquérir des outils pour recruter et maintenir en poste les bénévoles; et la conférencière spécialiste de la motivation. La conférence a aidé à répondre aux besoins en formation et en perfectionnement de la plupart des réseaux et elle offre la possibilité de mettre en commun les ressources, l'information et les outils. Les participants se sont sensibilisés davantage au sujet des pratiques exemplaires, des services disponibles et des modèles de prestation de service, et ont établi des contacts avec les représentants d'autres réseaux et services, et du gouvernement.
3. Plusieurs facteurs ont été déterminants pour le succès de la conférence, dont l'apport du groupe Partenariats provinciaux en action, la participation de plusieurs représentants de chaque réseau, les aspects de la formation et des outils propres à la violence familiale, ainsi que la capacité d'exercer certaines des techniques.

4. Les activités de développement des réseaux menées avec l'aide des coordonnateurs à temps partiel ont permis de mieux sensibiliser au sujet des limites de chaque région (bien que, dans certains cas, il y avait toujours des problèmes du côté des lacunes ou des chevauchements), des services offerts dans chaque région, et pour certains réseaux, des besoins de leur région. Ces activités ont contribué au renforcement de chaque réseau.
5. Les postes de coordonnateurs ont été essentiels à la réalisation des activités de développement de chaque réseau compte tenu de l'horaire chargé et des engagements des bénévoles. L'effort a été appuyé également par les services en nature des organismes partenaires dans chaque réseau, y compris les locaux et le matériel. Cependant, le peu de temps dont ont disposé les coordonnateurs (huit semaines) s'est révélé un défi de taille, et il a été jugé essentiel d'obtenir un financement supplémentaire afin de permettre aux coordonnateurs d'avancer rapidement.

## **Recommandations**

Les recommandations suivantes ont été formulées d'après les résultats de l'évaluation :

1. Que la Direction des questions féminines demandent un financement supplémentaire pour permettre aux coordonnateurs de poursuivre leur travail durant une période additionnelle afin de s'assurer de réaliser les autres activités de développement nécessaires.
2. Que la Direction des questions féminines procède comme prévu avec le groupe Partenariats provinciaux en action et organise une deuxième conférence avec des participants des 14 réseaux afin de répondre aux besoins supplémentaires en formation et en perfectionnement à l'aide des éléments clés qui ont contribué au succès de la première conférence, tout en continuant de prêter attention aux besoins des participants dans les deux langues officielles et d'offrir d'autres possibilités de réseautage.
3. Que le groupe Partenariats provinciaux en action poursuive le travail afin de régler toute question en suspens se rattachant aux limites des réseaux.
4. Que les futurs travaux du groupe Partenariats provinciaux en action prévoient de la souplesse pour les réseaux à divers stades de développement.
5. Que les futurs travaux du groupe Partenariats provinciaux en action comportent un accent sur les questions de violence familiale dans les communautés rurales.

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1.1 CONTEXTE .....	1
1.2 UN MONDE MEILLEUR POUR LES FEMMES : ALLER VERS L'AVANT 2005-2010.....	1
1.3 BUREAU DU CONSEIL EXÉCUTIF – DIRECTION DES QUESTIONS FÉMININES .....	1
1.4 DESCRIPTION DU PROJET .....	3
<b>2. MÉTHODE D'ÉVALUATION.....</b>	<b>5</b>
2.1 OBJET.....	5
2.2 DÉMARCHE .....	5
2.3 SOURCES DES DONNÉES .....	5
<b>3. CONCLUSIONS.....</b>	<b>7</b>
3.1 CONFÉRENCE.....	7
3.2 ACTIVITÉS DES RÉSEAUX .....	15
3.3 PARTENARIATS PROVINCIAUX EN ACTION.....	20
<b>4. FUTURES ORIENTATIONS .....</b>	<b>21</b>
4.1 RÉALISATION DES OBJECTIFS.....	21
4.2 CONCLUSIONS.....	22
4.3 RECOMMANDATIONS .....	23
<b>ANNEXES :</b>	
ANNEXE A : MODÈLE LOGIQUE DE PROGRAMME	
ANNEXE B : GUIDE D'ENTREVUE	
ANNEXE C : QUESTIONNAIRE SUR LA CONFÉRENCE	
ANNEXE D : TABLE DES MATIÈRES DE LA TROUSSE DES PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE	

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte

La violence faite aux femmes est un problème sérieux au Canada, y compris au Nouveau-Brunswick. Un profil statistique dressé par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine<sup>1</sup> a montré l'étendue du problème. On estime que la prévalence sur une période de cinq ans de la violence faite aux femmes âgées de 15 ans et plus au Nouveau-Brunswick s'établit à 9 p. 100 dans les enquêtes de 1993 et de 1999. Ce chiffre représente environ 18 000 femmes, selon l'enquête de 1999. La prévalence à vie de l'agression conjugale, d'autres formes d'agression sexuelle, et d'autres formes d'agression physique parmi les femmes au Nouveau-Brunswick correspondait à 46 p. 100, ce qui représente environ 126 000 femmes âgées de 18 ans et plus. De 1974 à 2000, 51 femmes ont été tuées par leur conjoint au Nouveau-Brunswick.

## 1.2 *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a constitué le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes en décembre 2000 à titre de partenariat entre le gouvernement et divers groupes communautaires. Présidé par la ministre responsable de la condition de la femme, le groupe de travail comprend huit sous-ministres et 30 représentants d'organismes communautaires. En réponse aux recommandations du groupe de travail, le gouvernement a publié un plan d'action intitulé *Un monde meilleur pour les femmes* et a établi la 'Direction des questions féminines' en 2002 pour coordonner sa mise en œuvre. Un deuxième plan d'action est maintenant en cours, soit *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*.<sup>2</sup> Ce document expose cinq domaines clés, dont le 'domaine clé 5 : Leadership et coordination' qui comprend la stratégie n° 3 : 'Groupe consultatif provincial et réseaux régionaux de prévention de la violence.' Le projet a été financé pour mettre en œuvre cette stratégie au cours de 2005-2006, la première année du plan d'action.

## 1.3 Bureau du Conseil exécutif – Direction des questions féminines

La Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick était l'organisation responsable du projet.

---

<sup>1</sup> Ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale/provinciale et territoriale. *Évaluation de la violence contre les femmes : un profil statistique*. N° de cat. SW21-101/2002F-IN, 2002.

<sup>2</sup> Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*. Fredericton (N.-B.) : Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2005.



Elle donne des conseils et un appui stratégiques à la ministre responsable de la condition de la femme; coordonne la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement sur la violence faite aux femmes; appuie les travaux de la Table ronde sur l'équité salariale; et fait la liaison avec les ministères et le Conseil consultatif sur la condition de la femme sur les questions d'intérêt pour les femmes.

Comme il est décrit dans le rapport final du projet,<sup>3</sup> Elle doit, entre autres, assurer le leadership et la coordination du plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*. Dans ce secteur, les mesures visent à assurer une plus grande cohésion et une meilleure intégration des programmes et des services entre les ministères et les intervenants communautaires. Parmi les engagements énoncés dans le plan d'action, on note le renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence et la création de nouveaux réseaux dans les régions où un tel besoin est indiqué.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, la Direction des questions féminines a créé un comité consultatif provincial (maintenant appelé 'Partenariats provinciaux en action' - PPA), qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2005. Le Comité consultatif provincial exercera un rôle clé dans la mise en œuvre des nouveaux services et stratégies qui appuient les mesures communautaires de prévention de la violence énoncées dans le plan d'action. Voici certains de ces services :

- services d'aide aux victimes d'agression sexuelle
- programme de traitement et de soutien pour les enfants témoins de la violence
- programmes de prévention pour les enfants et les jeunes
- stratégies d'éducation du public
- approche et intervention d'urgence

Comme il est expliqué dans le plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*, le Comité consultatif provincial se réunira jusqu'à trois fois par année pour se pencher sur ces objectifs. Pendant les rencontres, trois types d'activités auront lieu, y compris le développement de compétences, la présentation des différents services et projets des différentes régions, et l'échange de ressources.

Après la première réunion du comité, la Direction des questions féminines a accepté de soumettre une demande de financement au Fonds d'action en prévention du crime. Le projet propose deux activités : du financement pour les réseaux régionaux qui permettrait d'embaucher

---

<sup>3</sup> Comité consultatif provincial. *Renforcement des réseaux de prévention de la violence au Nouveau-Brunswick (Phase 1) : Rapport final*. Fredericton (Nouveau-Brunswick) : Direction des questions féminines, Bureau du Conseil exécutif, 2006.

des coordonnateurs à temps partiel et du financement qui permettrait de réunir tout le comité avant la fin de l'année à l'occasion d'un atelier provincial. Cette proposition a été acceptée et a permis à la Direction des questions féminines d'organiser ces activités avant la fin de mars 2006.

## **1.4 Description du projet**

Le projet a compris deux volets d'activités :

3. Une conférence, qui a été organisée en mars 2006 afin d'offrir des séances de formation et des ateliers d'accroissement des compétences dans les secteurs déjà indiqués par les représentants. La conférence a été, pour le comité Partenariats provinciaux en action, une occasion de se réunir une deuxième fois au complet pendant l'exercice financier 2005-2006. Le programme de la conférence a été établi après la réception des commentaires exprimés par les représentants à la première réunion du Comité consultatif provincial, et dans les communications qui ont suivi.
4. L'embauche de coordonnateurs de réseau à temps partiel pour chacun des 14 réseaux de prévention de la violence dirigés par des bénévoles afin de préparer la mise en œuvre de nouveaux services dans les communautés partout dans la province en :
  - Définissant les limites géographiques de chaque réseau;
  - Indiquant les services dispensés dans chaque région;
  - Effectuant des évaluations des besoins.

### **Population cible**

Les activités s'adressaient aux membres du comité Partenariats provinciaux en action, aux représentants d'autres réseaux, aux coordonnateurs à temps partiel qui seraient embauchés, ainsi qu'aux représentantes des maisons de transition qui n'étaient pas incluses autrement.

### **Buts et objectifs**

Les buts étaient les suivants :

- Renforcer le statut de chaque réseau en offrant la possibilité d'apprendre des autres et de partager des outils et des ressources.
- Aider les réseaux régionaux en répondant à leurs besoins en matière de formation et de perfectionnement.
- Créer un forum qui constitue un moyen efficace de demeurer en contact avec les autres réseaux tout au long de l'année.

- Organiser des activités de formation, distribuer de l'information et des outils et obtenir une rétroaction au besoin.

Comme il est indiqué dans la proposition, les objectifs du projet étaient les suivants :

- 1.1) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux pratiques exemplaires au Nouveau-Brunswick.
- 1.2) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux modèles de prestation de services au Nouveau-Brunswick (services aux victimes d'agression sexuelle).
- 1.3) Donner aux participants l'occasion d'accroître leurs aptitudes au réseautage.
- 1.4) Donner aux participants l'occasion de mieux connaître les services ou les ressources en matière de violence familiale qui sont disponibles au Nouveau-Brunswick.
- 1.5) Permettre au Comité consultatif provincial de mieux connaître les limites de chaque réseau de prévention de la violence familiale dans la province.

### **Activités, produits et résultats**

Un 'modèle logique de programme' a été conçu qui décrit les activités détaillées, les produits (c.-à-d. ce qui a été produit durant le projet), et les résultats du projet. Présenté à l'annexe A, il a servi à orienter l'évaluation.

## **2. Méthodes d'évaluation**

### **2.1 Objet**

L'évaluation visait à :

- Évaluer la mesure dans laquelle le projet a atteint ses buts et objectifs.
- Cerner les améliorations à apporter dans les futures phases.

Les objectifs précis de l'évaluation étaient les suivants :

- Résumer les activités réalisées et les produits qui en ont découlé.
- Documenter les incidences de ces activités sur les participants et les réseaux régionaux de prévention de la violence familiale.
- Cerner les questions et les tendances naissances qui pourraient agir sur les futures activités.
- Examiner des moyens d'améliorer les futures activités.

### **2.2 Démarche**

On a conclu un contrat avec une entreprise d'évaluation externe pour concevoir et mener l'évaluation. Une démarche d'évaluation participative a été adoptée afin d'assurer la participation des représentants du projet et des résultats pertinents et utiles. Voici les étapes du processus d'évaluation :

- Établissement du modèle logique de programme (voir l'annexe A), du cadre d'évaluation et des instruments de collecte de données.
- Présentation des résultats préliminaires et tenue d'une séance d'interprétation des données avec la Direction des questions féminines.
- Rédaction du rapport d'évaluation.

### **2.3 Sources de données**

Les méthodes de collecte de données ont comporté :

- Un examen de documents, y compris un examen du rapport d'activités de chaque réseau, le rapport final du projet, les lettres aux représentants de réseau, la proposition de financement, et d'autres documents pertinents.
- Des entrevues semi-structurées avec 24 représentants et coordonnateurs de réseau, dont environ la moitié en anglais et l'autre, en français. Ont été interviewés :

12 représentants, 11 coordonnateurs, et une personne occupant les deux postes. Les quatorze réseaux étaient représentés dans le processus d'entrevue.

- Les questionnaires remplis par 31 des 42 participants vers la fin de la conférence.
- Une 'séance d'interprétation des données' tenue avec trois représentantes de la Direction des questions féminines pour présenter et discuter les résultats de la collecte de données et s'entretenir d'autres aspects du projet et de son contexte.

## 3. Conclusions

### 3.1 Conférence

#### Activités

La conférence de deux jours et demi s'est déroulée du 29 au 31 mars 2006. Voici les activités qui ont été menées à titre de préparatifs en vue de la tenue de la conférence. Le rapport final du projet comporte plus de détails.

- Embauche d'une coordonnatrice pour organiser la conférence
  - Les coordonnateurs ont été appelés à remplir les fonctions suivantes : s'occuper de la logistique, obtenir le point de vue des personnes qui avaient manqué la réunion des Partenariats provinciaux en action, au moyen d'une séance en anglais et d'une séance en français, préparer et faire traduire les documents, choisir et inviter les conférenciers, rencontrer l'animatrice externe, s'occuper de l'inscription à la conférence et d'autres activités préparatoires.
- Embauche d'une animatrice de l'extérieur
  - Une animatrice de l'extérieur a été embauchée afin de se concentrer sur la préparation et la tenue de la conférence.
- Tenue de séances de formation et de conférences d'accroissement des compétences dans les secteurs déjà indiqués par les répondants
  - Une agente de communications de Communications Nouveau-Brunswick a présenté une séance sur la discussion avec les médias afin d'aider les participants à établir une stratégie concernant les médias. Elle a fourni, entre autres, des renseignements sur les préjugés des médias et les aspects dont il faut tenir compte, en plus de conseils sur la façon de transmettre le message. Plusieurs participants ont eu la possibilité de se faire interviewer devant une caméra et d'être ensuite critiqués.
  - Un autre exercice d'accroissement des compétences a porté sur le recrutement et le maintien en poste des membres de comité.
- Réalisation d'activités d'accroissement des aptitudes au réseautage
  - Divers outils étaient fournis dans la trousse d'outils (voir ci-dessous) au sujet de la constitution d'équipes, et on a mené des exercices afin d'améliorer l'efficacité des réseaux régionaux.

- Les membres du comité ont mentionné que serait un élément important de cette occasion d'entendre les témoignages de femmes. On a donc invité Susan Aglukark comme conférencière invitée. Cette dernière a donné son témoignage personnel et a parlé également de ses théories au sujet des Autochtones et du processus de criminalité. Au cours d'une séance générale en soirée, elle a présenté une plus large perspective et elle a donné des détails au sujet de certains processus de guérison qu'elle a connus. Cette séance, qui a attiré plus de 200 personnes, a également permis d'amasser des fonds pour deux organismes communautaires.
- Les participants ont également passé du temps à établir un plan d'action, y compris les mesures recommandées dans la formation d'un plan d'action, et à déterminer les mesures qui devraient être prises avec leur réseau local.
- Exploration des pratiques exemplaires et vitrine des nouvelles initiatives et ressources, de nouveaux outils des communautés de par la province
  - Au cours de la conférence, on a échangé de l'information sur des initiatives provinciales comme le diagramme 'Processus – quitter une relation de violence', la brochure *Mettre fin à la violence dans votre relation* à l'intention des femmes qui ont quitté ou qui sont sur le point de quitter des relations violentes, et le tribunal spécialisé en matière de violence familiale.
  - La vitrine 1 a comporté l'échange de renseignements par deux réseaux bien établis. La vitrine 2 a énoncé les services offerts par le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton, le seul centre du genre dans la province. La vitrine 3 était une présentation sur la trousse d'outils pour un milieu sans violence par le Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour. La vitrine 4 a compris plusieurs présentations par les bénéficiaires d'un financement par l'entremise du « Fonds d'action d'un monde meilleur pour les femmes ».
  - On a donné la parole à dix exposants d'organismes locaux et provinciaux qui ont donné une série de présentations d'une durée de dix minutes pendant une période de deux heures. Les participants se sont divisés en petits groupes et ont fait le tour des expositions (souvent appelée la formule du carrousel). Les exposants ont eu la possibilité d'interagir avec les participants et d'échanger des renseignements durant une séance. On a jugé que c'était important pour les exposants, surtout les organismes provinciaux, qui ne disposeraient pas des ressources pour rencontrer individuellement ces principaux intervenants de partout au Nouveau-Brunswick et pour leur donner des présentations.
- Distribution d'information et d'outils

- Chaque participant a reçu une Trousse des participants, ainsi que des exemplaires de tous les outils et des notes pour plusieurs présentations à l'avenir (voir la table des matières à l'annexe D). Chaque réseau a reçu une petite trousse contenant des outils expliquant comment tenir des réunions efficaces et présenter des exposés efficaces; elle contenait aussi un CD sur lequel se trouvait le format numérique de tous les outils inclus dans la trousse. Cette trousse d'outils renfermait des options à prendre en considération pour la détermination des membres du réseau. Elle comportait également une liste initiale des ressources de formation, ainsi que des outils et des modèles se rattachant à divers aspects de la constitution d'équipes, y compris le travail efficace en équipe, le processus de prise de décision en groupe, l'exercice d'évaluation de la franchise, la tenue de réunions efficaces et l'établissement d'un plan d'action. La trousse renfermait également des outils sur le recrutement et le maintien en poste des membres de comité.
- Définition des limites géographiques des 14 réseaux provinciaux
  - On a dessiné une carte provinciale des 14 réseaux pour mettre en évidence les chevauchements possibles entre les réseaux et les régions de la province qui ne sont pas couvertes actuellement par l'un des 14 réseaux.
- Recueil de commentaires des participants
  - On a distribué un questionnaire d'évaluation d'une page sur la conférence aux répondants afin d'obtenir leur évaluation de la mesure dans laquelle chaque objectif a été atteint.
- Partage des résultats de la conférence et de l'évaluation
  - Un rapport final du projet a été rédigé, lequel comportait des détails étendus sur la conférence, et qui sera distribué aux participants une fois traduit.

## **Participants**

Comme il est décrit dans le rapport final du projet, 42 participants, y compris des représentants de chacun des 14 réseaux régionaux, de même que chacun des 14 coordonnateurs de réseau ont assisté à la conférence. Les directrices générales de maisons de transition, dans les régions qui n'étaient pas représentées au Comité consultatif provincial, ont également été invitées. Quatre ont accepté l'invitation.



## **Soutiens**

Divers facteurs ont contribué au succès de la conférence, dont les suivants :

- La Direction des questions féminines n'a pas décidé qui seraient les représentants et leurs remplaçants au Comité consultatif provincial initial (avant l'organisation de la conférence). Ce sont les réseaux qui les ont choisis dans la plupart des cas.
- La contribution du comité Partenariats provinciaux en action au programme à divers stades. Un autre résultat de cette contribution a été l'inclusion des représentantes des maisons de transition qui n'étaient pas des représentantes de réseau. Grâce à la contribution du PPA également, on a décidé de tenir deux assemblées annuelles au lieu de trois. Cependant, il y aurait une représentation plus vaste à la conférence, y compris le représentant de réseau principal, son suppléant, les coordonnateurs et d'autres représentantes des maisons de transition.

## **Défis**

Parmi les défis cernés, mentionnons les suivants :

- Terminer toutes les activités de planification et de préparation dans le peu de temps qu'on disposait avant la date limite du 31 mars.
- Trouver une animatrice bilingue de l'extérieur qui connaissait les questions liées à la violence familiale. On a embauché une animatrice anglophone unilingue de l'extérieur, et une employée de la Direction des questions féminines a joué le rôle de coanimatrice francophone.
- S'assurer que tous les participants entendent tous de la même façon, ce qui peut se révéler un défi avec l'interprétation simultanée par des interprètes qui ne comprennent pas nécessairement le contexte dans lequel sont formulés les propos.
- Équilibrer les aspects francophones et anglophones de la conférence. La deuxième journée s'est surtout déroulée en anglais à cause de la façon dont le programme avait été établi.

## **Résultats**

Les aspects les plus utiles de la conférence, d'après ce que les interviewés ont indiqué, étaient les suivants (par ordre décroissant de fréquence) :

- La présentation au sujet des médias, y compris la possibilité de mettre en pratique les compétences et l'accent sur les aspects liés à la violence familiale dans les relations avec les médias (17 interviewés).

- Le réseautage avec les autres réseaux dans l'ensemble de la province et les représentants du gouvernement et l'établissement de contacts (15).
- L'obtention de renseignements sur les services, les pratiques, les autres réseaux, etc. (12).
- La trousse d'outils ou d'autres outils précis (11).
- Le recrutement et le maintien en poste des bénévoles, y compris la façon de motiver les gens et d'obtenir l'engagement de la communauté (8).
- Le fait de permettre à deux représentants ou plus de chaque réseau à assister a aidé à dynamiser, car plus de personnes pourraient ensuite contribuer au réseau local ce qu'elles ont tiré de leur participation, et les membres des réseaux ont eu la chance de travailler ensemble et de planifier durant la conférence (6).
- Susan Aglukark était informative et a su inspirer (6).
- Une conférence bien organisée (5).
- Un exercice et des outils de constitution d'équipes (4).
- Le sentiment qu'on n'est pas seul à faire ce travail (4).
- Comprendre les rôles et l'objet des réseaux (4).
- Amener tout le monde au même niveau de sensibilisation ou à sur la même longueur d'onde (4).
- Une expérience qui a su inspirer et motiver (3).

Voici les citations textuelles des interviewés qui démontrent ces résultats.

*Félicitations, c'est la meilleure conférence à laquelle nous ayons assisté. Le fait qu'on nous ait demandé ce que nous voulions, qu'on l'ait trouvé et qu'on l'ait présenté a été l'aspect le plus positif. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*C'est si facile de poursuivre l'élan ... parce que c'est plus qu'une seule personne. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*Le fait de savoir que le gouvernement et l'ensemble de la province participent... c'est utile. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*Selon moi, ils font un merveilleux travail. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*La conférence était incroyable. Elle nous a permis de voir que nous travaillons tous dans le même objectif. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*C'était la meilleure conférence à laquelle une femme puisse participer. Ce n'était pas des experts qui décidaient pour nous. Ils voulaient entendre notre voix ... c'est une expérience vraiment habilitante. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*Ils ont adapté l'atelier [sur les médias] au genre de travail que nous faisons... aux questions auxquelles nous sommes confrontées. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*[La trousse d'outils m'a donné] une variété de ressources que j'ai consultées et utilisées. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*J'en ai tiré quelque chose. Je ne peux dire que j'étais dans l'ignorance et que j'ai pu en tirer un tas de choses – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*J'ai vraiment aimé Susan Aglukark comme point de mire et source d'inspiration. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*Nous sommes tous en train de découvrir au juste ce que les autres font. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

Le tableau 1 montre les résultats du questionnaire à la conférence. Il en ressort que les participants sont plus sensibilisés au sujet des méthodes; sont plus sensibilisés au sujet des ressources et des modèles de prestation de services et les connaissent mieux; ont augmenté leurs aptitudes au réseautage; et ont acquis des connaissances au sujet des limites de chaque réseau.

<b>Tableau 1 : Résultats du questionnaire à la conférence</b>	
<b>Item du questionnaire</b>	<b>Évaluation moyenne (de 1 à 5)</b>
L'atelier m'a permis de mieux connaître les pratiques exemplaires au Nouveau-Brunswick.	3,9
L'atelier m'a permis de mieux connaître les modèles de prestation de services au Nouveau-Brunswick (c.-à-d. les services aux victimes d'agression sexuelle).	3,8
L'atelier m'a permis d'accroître mes aptitudes à réseauter.	3,9
L'atelier m'a permis de mieux connaître les services et les ressources de prévention de la violence familiale qui sont disponibles au Nouveau-Brunswick.	4
L'atelier a permis au comité consultatif provincial de parfaire sa connaissance des limites de chaque réseau de prévention de la violence familiale dans la province.	3,8

Voici les choses les plus intéressantes que les participantes ont apprises à la conférence (selon les résultats à une question ouverte sur le questionnaire), par ordre de fréquence décroissant :

- La présentation sur les médias (10 répondants).
- Apprendre au sujet des services, des ressources, des exposants, etc. (10).
- Susan Aglukark, la conférencière invitée (8).
- Une bonne animation (5).
- La Trousse des participants (5).
- Des conférenciers ou de l'information intéressante (5).
- Les activités pratiques ou l'application des compétences (5).

Voici les citations textuelles tirées du questionnaire sur l'évaluation de la conférence qui illustrent ces résultats.

*Les trousse des participants sont un excellent outil : Nous les utiliserons beaucoup –  
Participante à la conférence*

*Une conférence très bien organisée – une foule d’occasions d’apprentissage. Une foule d’activités pratiques... – Participant à la conférence*

*Les ateliers et les stands étaient très instructifs. Ils ont présenté de nouvelles idées que nous pouvons utiliser dans nos communautés. – Participante à la conférence*

*D’excellentes nouvelles idées et ressources des exposants. – Participante à la conférence*

*La séance de perfectionnement « Discussion avec les médias » a été des plus informatives et intéressantes – c’est la première fois que j’ai la possibilité d’entendre des conseils de la part d’une représentante des médias – c’est inestimable! – Participante à la conférence*

*Susan A. a su inspirer et encourager de façon incroyable. – Participante à la conférence*

*Dans l’ensemble, une très bonne journée – informative, stimulante et intéressante. – Participant à la conférence*

*Je pense que ce serait bénéfique d’entendre chaque réseau parler de ses forces et de ses faiblesses. – Participante à la conférence*

### **Améliorations potentielles**

La plupart des participants étaient très heureux de la conférence et hésitaient à suggérer des améliorations. Cependant, les interviewés ont mentionné des améliorations qui pourraient être apportées aux futures conférences :

- Plus de réseautage et d’échanges entre les représentants des divers réseaux (4 interviewés).
- Il faut avoir une animatrice bilingue et une plus grande proportion du contenu de la conférence en français (4).
- La possibilité pour les coordonnateurs de se réunir et d’échanger des idées (3).
- Une conférence plus longue (3).
- Une conférence plus courte (2).
- Plus de possibilités de mettre les compétences en pratique (2).
- Tenir une autre conférence (2).

Voici les citations tirées textuellement du questionnaire d’évaluation de la conférence qui illustrent ces suggestions :

*L'animatrice était très bonne, mais il aurait été approprié d'avoir une animatrice bilingue, car je crois que le flot des conversations aurait été plus facile. – Participante à la conférence*

*Des francophones, c'est fatigant de passer la majeure partie de la journée avec les écouteurs. – Participante à la conférence*

## **3.2 Activités des réseaux**

### **Activités**

Parmi les activités réalisées pour appuyer le développement des réseaux, mentionnons les suivantes :

- Embauche d'un coordonnateur pour organiser et appuyer les activités de développement des réseaux
  - La coordonnatrice du projet qui a été embauchée pour organiser la conférence a également travaillé afin d'appuyer les activités de développement des réseaux.
- Établissement de coordonnateurs à temps partiel
  - Les quatorze réseaux ont embauché des coordonnateurs qui ont terminé la période de contrat attribuée.
- Participation des représentantes et des coordonnateurs à la conférence provinciale
  - Au moins un représentant et le coordonnateur de chaque réseau ont assisté à la conférence de mars.
- Définition des limites de chaque réseau
  - Tous les réseaux ont défini leurs limites géographiques et ont souvent évalué les limites géographiques des organismes dans leur réseau.
- Indication des services offerts dans chaque région
  - Tous les réseaux ont indiqué sur une carte les services offerts dans leur région. Les listes de services étaient souvent très complètes, comprenant les coordonnées des personnes-ressources, les services offerts et les secteurs géographiques desservis.
- Réalisation des évaluations des besoins
  - Dix des quatorze réseaux ont réalisé des évaluations des besoins préliminaires. Un autre réseau avait réalisé une évaluation des besoins qui a été transmise à la Direction des questions féminines.

- Réalisation d'autres activités, au besoin
  - On a également donné la possibilité aux réseaux régionaux de diriger les coordonnateurs en fonction de leurs besoins individuels, dans les limites du temps et des ressources du coordonnateur dont ils disposaient. La deuxième partie du rapport final du projet comprend une liste complète des autres activités réalisées par chacun des 14 réseaux, y compris la planification, le recrutement de membres, diverses activités de communication, la recherche, l'organisation de l'information et des dossiers actuels du réseau, l'examen des comités et des mandats, etc.
- Soumission des rapports des réseaux régionaux
  - Les 14 réseaux ont soumis des rapports sur les activités réalisées, la comptabilité des dépenses, et un questionnaire dûment rempli qui a été conçu pour le projet par la Direction des questions féminines.

## **Participants**

Les participants étaient les coordonnateurs et les représentants de réseau qui ont assisté à la conférence en plus d'autres personnes qui n'ont pas pu assister à la conférence. Les autres participantes aux activités étaient les autres membres ou bénévoles de réseaux et les autres organismes qui ne faisaient pas partie des réseaux mais qui ont contribué ou ont participé aux activités des réseaux mises en œuvre par les coordonnateurs comme l'indication des services offerts dans chaque réseau.

## **Soutiens**

Les répondants ont mentionné divers soutiens aux activités des coordonnateurs de réseau. Le plus souvent, il s'agissait de la fourniture de locaux et de matériel (p. ex. ordinateurs et téléphone) à des coûts minimes, ainsi que des services connexes comme l'impression. On a également mentionné plusieurs fois le soutien des membres et bénévoles et de la Direction des questions féminines même.

## Défis

Voici certains des défis que les interviewés ont mentionné le plus souvent en ce qui concerne la réalisation des activités nécessaires des réseaux :

- Le temps et les engagements des bénévoles présentait un défi pour ce qui est de faire avancer le réseau sans compter sur un coordonnateur rémunéré. Parce qu'ils sont occupés, les bénévoles sont moins en mesure de faire avancer les choses entre les réunions, compte tenu surtout du fait qu'ils ont souvent d'autres engagements liés au travail, au bénévolat et à la famille. Ainsi, on a jugé qu'un coordonnateur rémunéré serait inestimable et que les progrès seraient bien plus lents sans le concours d'une telle personne. (9 interviewés)
- Un financement limité pour réaliser les activités. En outre, des préoccupations au sujet des interruptions dans les activités et les progrès en attendant un futur financement. (7)
- Les questions mettant en cause les personnes des régions rurales dans les activités de réseau en raison de la distance à parcourir pour assister aux réunions et des questions liées à la prestation des services dans les régions rurales en raison des attitudes dans ces régions, du nombre moindre de services disponibles dans ces régions, etc. (6)
- Le temps limité pour réaliser les activités nécessaires compte tenu du fait que la période d'emploi du coordonnateur était à temps partiel. (6)
- On a jugé que les questions non résolues se rattachant aux limites préentaient un défi contenu, et qu'il n'y avait aucun moyen clair de régler les lacunes ou les chevauchements. (4)
- Obtenir l'apport des membres de la communauté en général, et non seulement des représentants de réseau ou des professionnels siégeant au comité du réseau. (3)

## Résultats

Lors des entrevues, on a demandé aux représentants et aux coordonnateurs de décrire la mesure dans laquelle les activités des réseaux avaient eu des répercussions sur leur réseau dans trois secteurs précis. Presque la totalité des interviewés estimaient que leur réseau était mieux sensibilisé au sujet des services offerts dans leur région ou dans l'ensemble de la province. Les interviewés étaient partagés sur la question de savoir si on était mieux sensibilisé au sujet des besoins, bien qu'il y a lieu de noter que trois des réseaux n'avaient pas terminé le processus d'évaluation préliminaire des besoins. Dans certains cas, cette situation pourrait également avoir été attribuable au fait que ces réseaux connaissaient déjà les besoins dans leur région. La plupart des interviewés estimaient qu'ils étaient mieux sensibilisés au sujet des limites de leur réseau et parfois de celles des services précis offerts dans leur région. Cependant, il y



avait encore des questions en suspens en ce qui concerne les chevauchements ou les lacunes. Presque la totalité des interviewés jugeaient que les activités réalisées avaient renforcé leur réseau.

Parmi les avantages précis découlant des activités des réseaux d'après les répondants, mentionnons les suivants :

- La coordonnatrice a vraiment aidé à réaliser les activités, à organiser le réseau et à encourager la participation des bénévoles (9 interviewés).
- Les communautés locales sont plus sensibilisées au sujet du réseau, ce qui dans au moins un cas pourrait avoir mené à une augmentation des appels adressés à des services précis (7).
- L'établissement de demandes de financement supplémentaire ou de plus grandes possibilités de présenter une demande de financement à l'avenir (5).
- Une meilleure connaissance des limites et des communautés qui ne sont pas couvertes (5).
- Le recrutement d'autres membres de comité au sein du réseau (5).
- La possibilité de planifier des activités pour l'avenir (5).
- La facilitation des communications avec les partenaires (4).
- La création d'un sentiment d'emballement et de motivation parmi les membres du réseau (4).
- Le sentiment de pouvoir compter sur l'appui du gouvernement, ainsi que l'importance qu'on semble accorder à la question (3).
- Une meilleure connaissance des services au sein du réseau et des personnes-ressources précises dans ces services (4).
- La possibilité de donner une orientation claire aux priorités du réseau et d'établir les futures orientations (3).

Voici des citations textuelles des interviewés qui illustrent ces résultats.

*« Les gens sont plus portés à contribuer en sachant qu'ils n'hériteront pas de toute la responsabilité [compte tenu de la présence du coordonnateur du réseau]. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*C'est vraiment parti du bon pied. – Représentante ou coordonnatrice de réseau*

*Nous avons entrepris tellement de bon travail, et je veux le voir arriver à terme. – Représentante ou coordonnatrice de réseau*

*Nous avons accompli ce qui était nécessaire pour le contrat, mais en même temps nous savons qu'il y a des activités continues qui sont prioritaires. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*Cela nous a permis de nous pencher sur d'autres éléments à part ceux que nous avons établis comme nos stratégies initiales. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*Cela a semblé dynamiser les membres du groupe et ainsi leur donner de la cohésion... Sans ces exercices et la constitution d'équipes, le groupe [comité du réseau] se serait désintégré lentement. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

### **Améliorations potentielles**

Parmi les suggestions faites par les interviewés, mentionnons les suivantes :

- La nécessité d'avoir un financement pour permettre aux coordonnateurs de poursuivre leur travail (10 interviewés).
- La nécessité d'avoir de l'information sur le processus de demande afin d'obtenir un financement à l'avenir (5).
- Reconnaître que les réseaux en sont à des stades différents – plus de souplesse dans les activités nécessaires (4).
- La nécessité d'avoir un financement régulier, stable et à long terme (3).

Les citations textuelles provenant du questionnaire d'évaluation sur la conférence illustrent ces suggestions :

*Il ne suffit pas de le faire une fois. Il faut que cela soutenu pour améliorer et appuyer la croissance de ces réseaux. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

*Juste au moment où [la coordonnatrice] a pu prendre de l'élan et a réussi à déterminer comment cela fonctionne, son travail arrivait à sa fin. – Représentante ou coordonnatrice de réseau*

### 3.3 Partenariats provinciaux en action

Comme il est noté ci-dessus, le Comité consultatif provincial, nommé plus tard le comité Partenariats provinciaux en action, s'est réuni pour la première fois en novembre 2005 et donné son point de vue sur les besoins des réseaux auxquels on pourrait répondre ainsi que sur les participants potentiels à la conférence. On a ensuite tenu deux autres réunions (une dans chaque langue officielle) afin de recueillir d'autres points de vue. La conférence de mars 2006 était seulement la deuxième fois où le comité des Partenariats provinciaux en action s'est réuni au complet. On a donc prévu du temps pour que les représentants travaillent à la structure, à la vision, aux rôles et à la responsabilité du comité. Les participants ont également tenu un remue-méninges des moyens de maximiser leur rôle au comité par « l'engagement, la communication et la collaboration ». On a mené un exercice afin de mettre en commun les suggestions d'amélioration dans les communications entre les réunions des PPA. La conférence a conclu par une discussion animée au sujet des prochaines étapes des PPA, y compris du moment choisi pour la prochaine réunion de même que le thème de cette réunion.

Presque tous les membres des PPA qui ont été interviewés jugeaient que la conférence et les activités des réseaux avaient répondu aux besoins des réseaux que les PPA avaient établis. Cependant, plusieurs personnes ont observé que ce n'était qu'un commencement et qu'elles travaillaient toujours à définir l'orientation des PPA. On a noté la question de l'aide apportée aux réseaux à chaque stade de développement. Des réseaux, qui pourraient se trouver au tout premier stade, avaient besoin de plus d'orientation en ce qui concerne les activités ou avaient de la difficulté à obtenir la participation des membres de la communauté. Il s'agissait d'une préoccupation précise de quelques réseaux. Par contre, des réseaux plus établis pourraient avoir déjà certaines des compétences ou certains des outils. Néanmoins, on a jugé que c'était un exercice utile de faire en sorte que tous soient sur la même longueur d'onde. On estimait que le soutien provincial continu des réseaux et le financement continu étaient très importants. Finalement, plusieurs interviewés étaient encouragés par le fait que la contribution des membres des PPA semblait être prise en considération dans le concret et avait habituellement mené à d'autres mesures (par exemple, le programme de la conférence et les personnes à inviter) comme le souligne la citation textuelle suivante :

*On peut avoir une bonne assurance que, si on dit qu'on a besoin de quelque chose à la réunion, alors ce sera au moins pris en considération. – Représentant ou coordonnateur de réseau*

## 4. Futures orientations

### 4.1 Réalisation des objectifs

Voici un tableau sommaire de la réalisation des objectifs du projet :

<b>Tableau 2 : Sommaire de la réalisation des objectifs du projet</b>	
<b>Objectif</b>	<b>Sommaire de la réalisation</b>
1.1) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux pratiques exemplaires au Nouveau-Brunswick	<p>La conférence a compris l'échange de renseignements sur des initiatives provinciales comme le 'Processus – quitter une relation de violence,' 'Mettre fin à la violence dans votre relation,' et le tribunal spécialisé en matière de violence familiale.</p> <p>En apprendre au sujet des services, des pratiques exemplaires, des ressources, des exposants et des autres réseaux est l'un des avantages de la conférence qui a été mentionné le plus souvent durant les entrevues et sur le questionnaire.</p> <p>Évaluation moyenne sur le questionnaire = 3,9 sur 5.</p>
1.2) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux modèles de prestation de services au Nouveau-Brunswick (services aux victimes d'agression sexuelle).	<p>La conférence a présenté les nouvelles initiatives et ressources, ainsi que les nouveaux outils des communautés dans l'ensemble de la province, ainsi que de l'information de deux réseaux bien établis, sans parler d'un aperçu des services offerts par le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton, d'une présentation sur la trousse d'outils pour un milieu sans violence du Centre de ressource et de crises familiales Beauséjour, et de plusieurs présentations par des les bénéficiaires d'un financement par l'entremise du « Fonds d'action d'un monde meilleur pour les femmes ».</p> <p>En apprendre au sujet des services, des pratiques exemplaires, des ressources, des exposants et des autres réseaux est l'un des avantages de la conférence qui a été mentionné le plus souvent durant les entrevues et sur le questionnaire.</p> <p>Évaluation moyenne sur le questionnaire = 3,8 sur 5.</p>
1.3) Donner aux participants l'occasion d'accroître leurs aptitudes au réseautage.	<p>Chaque participant a reçu une Trousse des participants, ainsi que des exemplaires de tous les outils et des notes pour plusieurs présentations à l'avenir. La trousse comprenait divers outils concernant la constitution d'équipes, et des exercices ont été menés sur l'amélioration de l'efficacité des réseaux régionaux. Elle comprenait également les options à envisager pour la composition du réseau. Les outils et les modèles portaient sur divers aspects de la constitution d'équipes dont un travail efficace en équipe, le processus de prise de décision en groupe, l'exercice d'évaluation de la franchise, la tenue de réunions efficaces, et l'établissement d'un plan d'action. Finalement, la trousse renfermait des outils sur le recrutement et le maintien en poste de membres du comité.</p>

	<p>Le réseautage avec les autres réseaux dans l'ensemble de la province et les représentants du gouvernement et l'établissement de contacts sont l'un des avantages de la conférence mentionnés le plus souvent durant les entrevues.</p> <p>Évaluation moyenne sur le questionnaire = 3,9 sur 5.</p>
<p>2.1) Donner aux participants l'occasion de mieux connaître les services ou les ressources en matière de violence familiale qui sont disponibles au Nouveau-Brunswick.</p>	<p>On a permis à dix exposants provenant d'organismes locaux et provinciaux de donner une série de présentations de dix minutes durant deux minutes.</p> <p>Tous les réseaux ont indiqué sur une carte les services offerts dans leur région. Les listes de services étaient souvent très complètes, comprenant les coordonnées des personnes-ressources, les services offerts et les secteurs géographiques desservis.</p> <p>En apprendre au sujet des services, des pratiques exemplaires, des ressources, des exposants et des autres réseaux est l'un des avantages de la conférence qui a été mentionné le plus souvent durant les entrevues et sur le questionnaire.</p> <p>Évaluation moyenne sur le questionnaire = 4 sur 5.</p>
<p>2.2) Permettre au Comité consultatif provincial de mieux connaître les limites de chaque réseau de prévention de la violence familiale dans la province.</p>	<p>On a dessiné une carte provinciale des 14 réseaux pour mettre en évidence les chevauchements possibles entre les réseaux et les régions de la province qui ne sont pas couvertes actuellement par l'un des 14 réseaux.</p> <p>Tous les réseaux ont défini leurs limites géographiques et ont souvent évalué les limites géographiques des organismes dans leur réseau.</p> <p>La plupart des interviewés estimaient qu'ils étaient plus conscients des limites de leur réseau et parfois de celles de services précis offerts dans leur région. Cependant, il restait des questions en suspens relativement aux chevauchements ou aux écarts.</p> <p>Évaluation moyenne sur le questionnaire = 3,8 sur 5.</p>

## 4.2 Conclusions

Les résultats de l'évaluation sont venus appuyer les conclusions suivantes :

1. Le projet a réussi à réaliser les deux volets d'activités, dont une conférence de deux jours et demi et l'embauche de coordonnateurs de réseau à temps partiel pour chacun des 14 réseaux de prévention de la violence dirigés par des bénévoles pour préparer la mise en œuvre de nouveaux services dans les communautés de partout dans la province.
2. La conférence a été très bien reçue par les participants. Parmi les plus grands avantages en découlant, mentionnons la possibilité d'apprendre à travailler avec les médias; le réseautage; apprendre au sujet des services, des pratiques exemplaires, des ressources,

etc.; acquérir des outils pour recruter et maintenir en poste les bénévoles; et la conférencière spécialiste de la motivation. La conférence a aidé à répondre aux besoins en formation et en perfectionnement de la plupart des réseaux et elle offre la possibilité de mettre en commun les ressources, l'information et les outils. Les participants se sont sensibilisés davantage au sujet des pratiques exemplaires, des services disponibles et des modèles de prestation de service, et ont établi des contacts avec les représentants d'autres réseaux et services, et du gouvernement.

3. Plusieurs facteurs ont été déterminants pour le succès de la conférence, dont l'apport du groupe Partenariats provinciaux en action, la participation de plusieurs représentants de chaque réseau, les aspects de la formation et des outils propres à la violence familiale, ainsi que la capacité d'exercer certaines des techniques.
4. Les activités de développement des réseaux menées avec l'aide des coordonnateurs à temps partiel ont permis de mieux sensibiliser au sujet des limites de chaque région (bien que, dans certains cas, il y avait toujours des problèmes du côté des lacunes ou des chevauchements), des services offerts dans chaque région, et pour certains réseaux, des besoins de leur région. Ces activités ont contribué au renforcement de chaque réseau.
5. Les postes de coordonnateurs ont été essentiels à la réalisation des activités de développement de chaque réseau compte tenu de l'horaire chargé et des engagements des bénévoles. L'effort a été appuyé également par les services en nature des organismes partenaires dans chaque réseau, y compris les locaux et le matériel. Cependant, le peu de temps dont ont disposé les coordonnateurs (huit semaines) s'est révélé un défi de taille, et il a été jugé essentiel d'obtenir un financement supplémentaire afin de permettre aux coordonnateurs d'avancer rapidement.

### **4.3 Recommandations**

Les recommandations suivantes ont été formulées d'après les résultats de l'évaluation :

6. Que la Direction des questions féminines demande un financement supplémentaire pour permettre aux coordonnateurs de poursuivre leur travail durant une période additionnelle afin de s'assurer de réaliser les autres activités de développement nécessaires.
7. Que la Direction des questions féminines procède comme prévu avec le groupe Partenariats provinciaux en action et organise une deuxième conférence avec des participants des 14 réseaux afin de répondre aux besoins supplémentaires en formation et en perfectionnement à l'aide des éléments clés qui ont contribué au succès de la première conférence, tout en continuant de prêter attention aux besoins des participants dans les deux langues officielles et d'offrir d'autres possibilités de réseautage.

8. Que le groupe Partenariats provinciaux en action poursuive le travail afin de régler toute question en suspens se rattachant aux limites des réseaux.
9. Que les futurs travaux du groupe Partenariats provinciaux en action prévoient de la souplesse pour les réseaux à divers stades de développement.
10. Que les futurs travaux du groupe Partenariats provinciaux en action comportent un accent sur les questions de violence familiale dans les communautés rurales.

## **Annexe A : Modèle de programme logique**



# Annexe B : Guide d'entrevue

Bureau du Conseil exécutif (BCE) - Direction des questions féminines – Gouvernement  
du Nouveau-Brunswick

Renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence au  
Nouveau-Brunswick (RPV) – Phase 1

Guide d'entrevue des représentants ou des coordonnateurs de RPV

Le 15 juin 2006

## INTRODUCTION

Bonjour. Mon nom est \_\_\_\_\_ de l'Atlantic Evaluation Group. La Direction des questions féminines a retenu nos services pour mener une évaluation du projet « Renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence au Nouveau-Brunswick », qui a été financé par le Fonds d'action en prévention du crime (Centre national de prévention du crime). Cette évaluation est exigée par l'accord de financement.

Dans le cadre de l'évaluation, nous interviewerons les représentants et les coordonnateurs à temps partiel des 14 réseaux de prévention de la violence au Nouveau-Brunswick. L'entrevue durera environ 45 minutes. Les renseignements que vous fournirez sont confidentiels. Vos commentaires ne seront pas indiqués dans le rapport d'évaluation. Seuls les résultats du groupe et des citations anonymes seront présentés dans le rapport. Accepteriez-vous de donner une entrevue à cette fin?

Avant de commencer, avez-vous des questions au sujet de l'évaluation?

## AMORCE/CONTEXTE

1. Depuis quand travaillez-vous avec le réseau de prévention de la violence?  
Coordonnateurs : Travaillez-vous toujours avec le réseau de prévention de la violence?
2. À quelles autres activités ou à quels autres comités de prévention de la violence participez-vous, s'il y a lieu?
3. À quel point votre réseau a-t-il été actif au cours des dernières années, avant le projet?  
Avez-vous un comité actif?

## CONFÉRENCE

4. Avez-vous assisté à la conférence provinciale en mars? Si non, passez à la prochaine section.
5. Quels ont été les aspects les plus utiles de la conférence pour vous?
6. Quelles ont été les plus importantes choses que vous avez tirées ou acquises durant la conférence :
  - a. Une sensibilisation accrue au sujet des pratiques exemplaires au Nouveau-Brunswick?
  - b. Une sensibilisation accrue au sujet du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton?
  - c. Des aptitudes au réseautage accrues?

- d. La possibilité d'apprendre les uns des autres et de mettre en commun les ressources et les leçons apprises?
7. Comment la conférence a-t-elle aidé à répondre à vos besoins de formation concernant votre rôle avec le réseau de prévention de la violence? Quelles compétences, quels renseignements et quels outils en avez-vous tirés?
8. Comment les connaissances ou les compétences que vous avez acquises vous aident-elles dans votre rôle avec le réseau de prévention de la violence? Comment aideront-elles à l'avenir?
9. Y a-t-il des aspects de la conférence qui pourraient être améliorés? Par exemple, les possibilités de réseautage, la formule de la séance, la durée de la séance, les sujets abordés, la formation sur des compétences précises, etc.

### **ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES RÉSEAUX**

10. Quelles activités votre réseau a-t-il réalisées avec l'aide du coordonnateur / avec votre aide? Par exemple, définition des limites, indication des services offerts, réalisation d'une évaluation des besoins, etc.
11. À quel point ces activités ont-elles été utiles au réseau?
12. Y a-t-il d'autres activités que vous aviez prévu réaliser, mais qui ne l'ont pas été? Si oui, pourquoi? De quoi avez-vous besoin pour réaliser ces activités?
13. À quels défis avez-vous été confrontés durant la réalisation de ces activités? Quelles mesures a-t-on prises pour les surmonter?
14. Y a-t-il des facteurs ou des soutiens qui ont aidé le réseau à réaliser ces activités?

### **PRÉPARATION DES RÉSEAUX DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE**

15. À la suite des activités réalisées, votre réseau connaît-il mieux
  - a. les services ou les ressources disponibles au sujet de la violence familiale dans votre région ou la province?
  - b. les besoins en services dans votre région?
  - c. ses limites?
  - d. les sources de financement potentielles pour le soutenir?
16. Croyez-vous que ces activités ont permis de renforcer le réseau? Est-ce que sa capacité d'offrir des services à l'avenir a été renforcée? Si oui, comment? Si non, pourquoi pas?

### **PARTENARIATS PROVINCIAUX EN ACTION**

17. Êtes-vous membre des Partenariats provinciaux en action? Si oui, à combien de réunions avez-vous assisté jusqu'à présent?
18. À votre avis, les activités réalisées dans le cadre du projet ont-elles aidé à répondre aux besoins des réseaux de prévention de la violence qu'ont établis les Partenariats provinciaux en action?

## **AUTRES COMMENTAIRES**

19. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à faire au sujet du projet  
« Renforcement des réseaux de prévention de la violence au Nouveau-Brunswick »?

## **RÉCAPITULATION**

Avant de conclure cette entrevue, avez-vous d'autres questions?

Merci beaucoup de votre participation à l'entrevue et de votre aide à l'évaluation du projet.

## Annexe C: Comité consultatif provincial

### Évaluation de l'atelier sur le perfectionnement des compétences du 29 au 31 mars 2006

Sur une échelle de « 1 » à « 5 », (1 - étant le pire, 5 - étant le meilleur), comment évalueriez-vous ce qui suit :

1.1) L'atelier m'a permis de mieux connaître les pratiques exemplaires au Nouveau-Brunswick.

1                      2                      3                      4                      5

1.2) L'atelier m'a permis de mieux connaître les modèles de prestation de services au Nouveau-Brunswick (c.-à-d. les services aux victimes d'agression sexuelle).

1                      2                      3                      4                      5

1.3) L'atelier m'a permis d'accroître mes aptitudes à réseauter.

1                      2                      3                      4                      5

2.1) L'atelier m'a permis de mieux connaître les services et les ressources de prévention de la violence familiale qui sont disponibles au Nouveau-Brunswick.

1                      2                      3                      4                      5

2.2) L'atelier a permis au comité consultatif provincial de parfaire sa connaissance des limites de chaque réseau de prévention de la violence familiale dans la province.

1                      2                      3                      4                      5

3) Quelle est la chose la plus intéressante que vous avez apprise au cours de l'atelier?

---

---

---

---

---

---

Veillez fournir d'autres commentaires.

---

---

---

---

---

---

---

Merci.

## Annexe D: Trousse des participants de l'atelier

### TABLE DES MATIÈRES

SECTION	TITRE	OBJET
	Introduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme</li> </ul>
1	Vision	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modèle d'initiative de réseau provincial au Nouveau-Brunswick</li> <li>▪ Le processus de planification stratégique</li> <li>▪ Analyse SWAT</li> </ul>
2	Les intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ But et rôle du comité consultatif provincial et ses représentants</li> <li>▪ Responsabilités du/de la coordonnateur/coordonnatrice communautaire</li> <li>▪ Évaluation du rendement coordonnateur/coordonnatrice communautaire</li> <li>▪ Qui est à votre table de réseautage ?</li> <li>▪ Carte du Nouveau-Brunswick</li> </ul>
3	Processus de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Processus de communication</li> <li>▪ Lettre descriptive du mandat du comité consultatif provincial et comment s'y joindre</li> </ul>
4	Les présentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notes pour les présentations</li> <li>▪ Table de concertation pour contrer la violence familiale et conjugale dans la Péninsule acadienne</li> <li>▪ Coalition Contre l'Abus dans les Relations</li> <li>▪ Centre pour les victimes d'agression sexuelle</li> </ul>

		<p>de Fredericton</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Fond d'action pour Un monde meilleur pour les femmes</li> </ul>
5	L'acquisition de compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources en formation</li> <li>▪ Travail en équipe efficace</li> <li>▪ Processus de prise de décision de groupe</li> <li>▪ Exercice d'évaluation de la franchise</li> <li>▪ Tenir des réunions efficaces</li> <li>▪ Plan d'action</li> </ul>
6	Exposants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liste des Exposants</li> </ul>
7	L'acquisition de compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification des relations avec les médias et des communications</li> <li>▪ Fiche - Appels des représentants des médias</li> <li>▪ Conseils pour le recrutement et le maintien en poste des membres du comité</li> </ul>
8	Susan Aglukark	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Biographie de Susan Aglukark</li> <li>▪ Susan Aglukark - Notes</li> </ul>